



CREMATORIUM DE DOLE

Rapport Annuel du Délégué 2023

FUNECAP
GROUPE

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20240715-DCM2024042-DE
Date de télétransmission : 22/07/2024
Date de réception préfecture : 22/07/2024

Table des matières

1.	PREAMBULE	3
2.	ACTIVITE DE L'ANNEE	4
2.1	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
2.2	EVOLUTION DE LA CREMATION EN FRANCE	6
2.3	LA CREMATION EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	7
2.4	VOLUMES DES PRESTATIONS REALISEES AU CREMATORIUM EN 2023	8
2.5	EVOLUTION DE L'ACTIVITE FACE AUX ETABLISSEMENTS VOISINS	11
2.6	MOYENS HUMAINS	12
2.6.1	QUALIFICATIONS	12
2.6.2	FORMATIONS	12
3.	CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE	13
3.1	RELATIONS AVEC LES USAGERS	13
3.1.1.	Les certifications	13
3.1.2.	Mesure de la qualité du service rendu	14
3.1.3.	Réclamations, litiges et contentieux	15
3.2	TARIFS PRATIQUES PAR NOTRE ETABLISSEMENT	17
3.2.1	Les clauses de révisions	17
3.2.2	Rappel de l'ensemble des tarifs pratiqués	18
3.2.3	Gratuité pour les personnes dépourvues de ressources suffisantes	18
3.3	PRINCIPE DE CONTINUITÉ D'EXPLOITATION	19
3.4	PRINCIPE DE L'EQUILIBRE CONTRACTUEL	20
3.4.1	Redevance à verser au délégant (en € HT)	20
3.4.2	Examen des avenants au contrat	21
3.5	PRINCIPE DE SAUVEGARDE DE LA LIBERTE DU DELEGANT EN FIN DE CONTRAT	22
3.4.1.	Biens de retour / biens de reprise et biens propres	22
3.4.2.	Liste des engagements	22
3.4.3.	Collecte et retraitement des déchets métalliques	23
3.6	PRINCIPE DE NEUTRALITE	24
3.7	MAINTENANCE	25
4.	LES COMPTES	26
4.1	COMPTE DE RESULTAT DE L'ETABLISSEMENT	26
4.1.1.	Details des recettes de l'année 2023	26
4.1.2.	Compte de résultat complet	27
4.2	COMPTE RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS	28
5.	CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	29

1. Préambule

La Commune de Dole a confié la construction et l'exploitation du crématorium et l'aménagement du site cinéraire existant à la Société TANIÉR SARL, acquise par FUNECAP EST en 2014, par un contrat de délégation de service public à compter du 19 avril 2012 et pour une durée de 30 ans, soit jusqu'au 18 avril 2042.

Le présent rapport relatif à l'exercice 2023 a pour but de vous présenter en détail l'activité de votre crématorium en 2023, les principaux faits marquants de l'exercice qui vient de s'achever ainsi que les principaux indicateurs économiques qui y sont relatifs.

Comme vous pourrez le lire plus bas, cette année a été marquée par :

- **Une activité en forte hausse** : le volume des crémations ressort ainsi en hausse de 25,2% par rapport à 2022, conséquence de la fermeture du crématorium de Lons-le-Saunier durant quatre semaines en fin d'année 2023 ;
- **Un niveau de satisfaction très élevé (4,7/5)** mesuré grâce à notre dispositif permettant de recueillir les remarques des familles.

Nous espérons que la lecture de ce rapport vous apportera tous les éléments nécessaires à vous assurer des efforts engagés par FUNECAP EST pour conduire, avec tout le professionnalisme requis, cette mission de service public que vous nous avez confiée.

2. Activité de l'année

2.1 Présentation de l'établissement

L'équipement dont nous assurons la gestion est situé sur la commune de Dole dans l'enceinte du cimetière communal. L'établissement est doté d'un cadre privilégié et propice au recueillement. Il est équipé d'un appareil de crémation du constructeur ATI, installé au cours de l'exercice 2014 par la Société TANIER et adossé à une ligne de filtration opérationnelle depuis 2014 également.

Les descriptions qui suivent reprennent les éléments du contrat de délégation de service public.

Description des locaux et des équipements

Le crématorium, d'une surface totale de 500 m², comprend :

Partie publique

- Un hall d'accueil
- Un bureau d'accueil
- Une salle de cérémonie
- Une salle d'accueil des familles, de remise de l'urne et de visualisation
- Un condouloir
- Une salle de convivialité
- Des sanitaires publics

Partie administrative et technique

- Une salle d'introduction
- Une salle technique avec un appareil de crémation
- Une salle de conservation des urnes
- Un local chaufferie
- Des vestiaires pour le personnel
- Des sanitaires avec douche pour le personnel du crématorium
- Un réfectoire réservé au personnel

Il dispose d'un parking intérieur de 7 places mais également d'un parking de 49 places, commun au parking du cimetière.

Habilitation

L'habilitation pour la gestion et l'utilisation du crématorium a été délivrée à FUNECAP EST par arrêté du préfet du département du Jura le 16 décembre 2020 sous le numéro 20-39-0012 pour une durée de cinq ans, soit jusqu'au 15 décembre 2025.

Suivi de la conformité

Au cours de cet exercice, toutes les mesures obligatoires relatives à la conformité de votre équipement ont été réalisées dans les temps. FUNECAP EST s'appuie pour cela sur l'expertise du service qualité de Funecap Groupe, sa maison-mère, qui se tient en permanence au fait des nombreuses et régulières évolutions réglementaires, et de plus en plus restrictives compte tenu de la sensibilité liée à cet ERP (Etablissement Recevant du Public) particulier. FUNECAP EST a réalisé dans le cadre du plan groupe de Prévention et Gestion des Risques les missions suivantes :

- 9 janvier 2023 : vérification périodique des moyens de secours incendie
- 17 mars 2023 : vérification périodique des installations électriques
- 27 avril 2023 : vérification périodique des extincteurs
- 28 juin 2023 : vérification périodique des installations de gaz
- 8 septembre 2023 : vérification périodique des tables élévatrices
- 17 novembre 2023 : vérification périodique des portes et portails
- 4 décembre 2023 : Entretien annuel du portail coulissant

Tous ces contrôles ont conclu à la conformité des installations existantes.

Références des règlements intérieurs

Le règlement intérieur en vigueur au crématorium est affiché dans l'établissement et à la disposition du public.

Rappel des horaires d'ouverture

Le crématorium est ouvert 6 jours sur 7, du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Une permanence téléphonique est assurée 7 jours sur 7 par le personnel de l'établissement. Cette mobilisation permet d'assurer la plus grande réactivité face aux demandes des opérateurs funéraires.

2.2 Evolution de la crémation en France

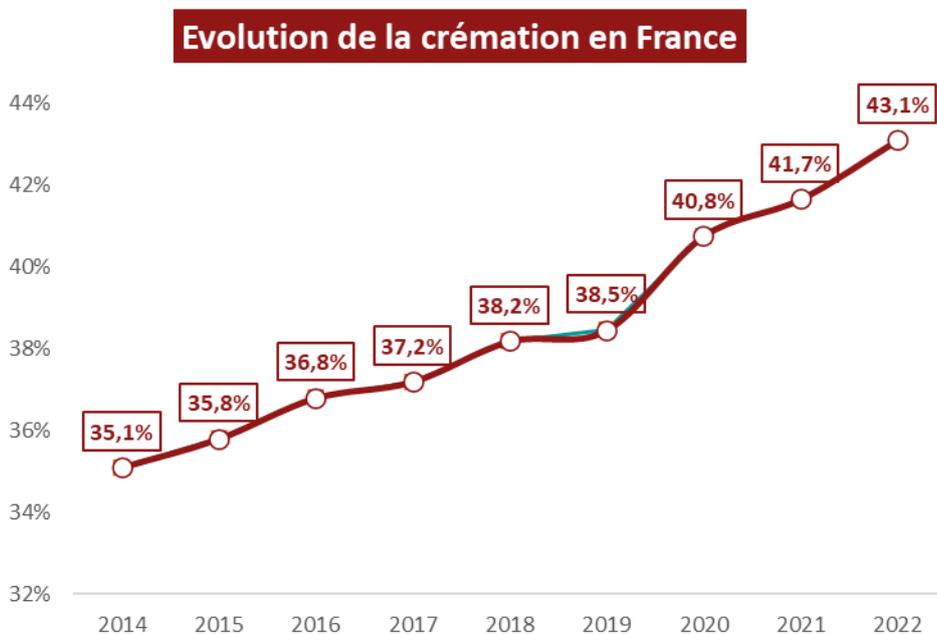
Les données nationales 2023 ne seront disponibles qu'à compter du dernier trimestre 2024. Nous vous présentons ici les statistiques 2022, dernières données publiées à ce jour par la *Fédération Française de Crémation*.

L'année 2022 en France (derniers chiffres disponibles) :

- 220 crématoriums en service
- 286 132 crémations réalisées
- 43,1% de taux de crémation

En 2022, le nombre de crémations réalisées en France a augmenté de 5,75 % par rapport à l'année 2021. Dans le même temps, le nombre de décès a augmenté de 2,2% sur cette même période, traduisant un essor de la pratique de la crémation. Le choix de la crémation est disparate selon les régions : dans certaines d'entre elles, 30% des obsèques donnent lieu à une crémation alors que pour d'autres (généralement plus urbanisées), la crémation représente plus de 60% des obsèques.

Evolution de la crémation en France									
Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de crémation	35,1%	35,8%	36,8%	37,2%	38,2%	38,5%	40,8%	41,7%	43,1%



2.3 La crémation en Bourgogne-Franche-Comté

La crémation en Bourgogne-Franche-Comté en 2022 :

- 13 crématoriums en activité
- 15 194 crémations réalisées
- 50,2% de taux de crémation

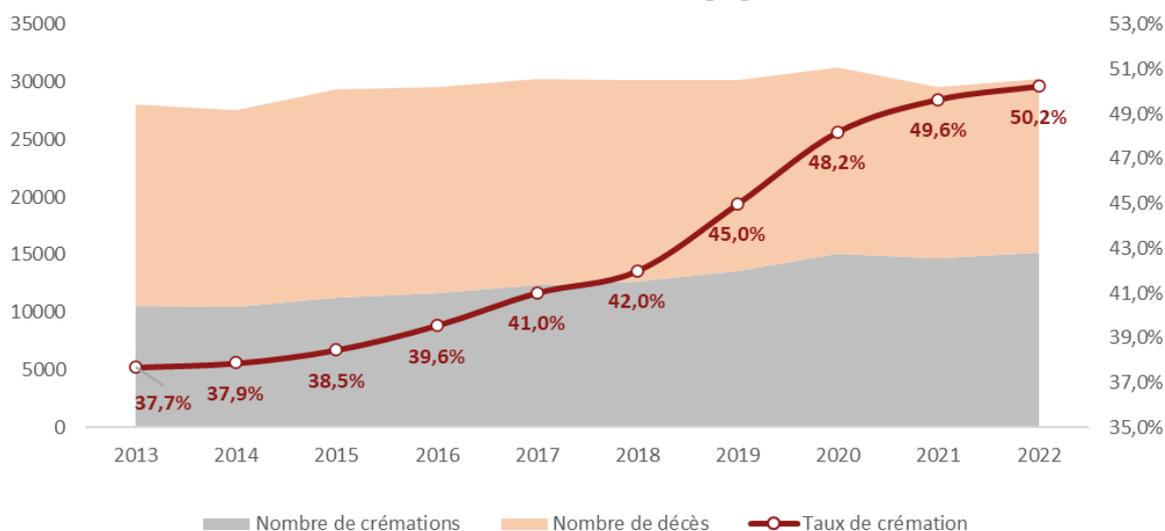
Le nombre de décès en Bourgogne-Franche-Comté a augmenté de 2,5% par rapport à 2021.

Dans le même temps, le nombre de crémations réalisées a augmenté de 3,76% par rapport à 2021.

Le taux de crémation de la région Bourgogne-Franche-Comté se situe aujourd'hui au-dessus du niveau national et atteint 50,2%.

Evolution de la crémation en Bourgogne-Franche-Comté									
Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de décès	27 569	29 356	29 499	30 195	30 092	30 177	31 232	29 501	30 253
Variation N/N-1	-1,8%	6,5%	0,5%	2,4%	-0,3%	0,3%	3,5%	-5,5%	2,5%
Nombre de crémations	10 445	11 295	11 671	12 387	12 638	13 575	15 052	14 644	15 194
Taux de crémation	37,9%	38,5%	39,6%	41,0%	42,0%	45,0%	48,2%	49,6%	50,2%

Evolution de la crémation en Bourgogne-Franche-Comté



Liste des crématoriums de la région Bourgogne-Franche-Comté : Auxerre, Avanne-Aveney, Besançon, Le Creusot, Crissey, Dijon, Dole, Joigny, Héricourt, Lons-le-Saunier, Macon, Nevers et Semur-en-Auxois.

2.4 Volumes des prestations réalisées au crématorium en 2023

Le nombre de crémations a fortement augmenté entre 2022 et 2023, passant de 585 à 730 crémations, soit +25,2%. Cette forte hausse s'explique notamment par la fermeture temporaire du crématorium de Lons-le-Saunier (le plus proche du crématorium de Dole) pendant quatre semaines entre novembre et décembre 2023.

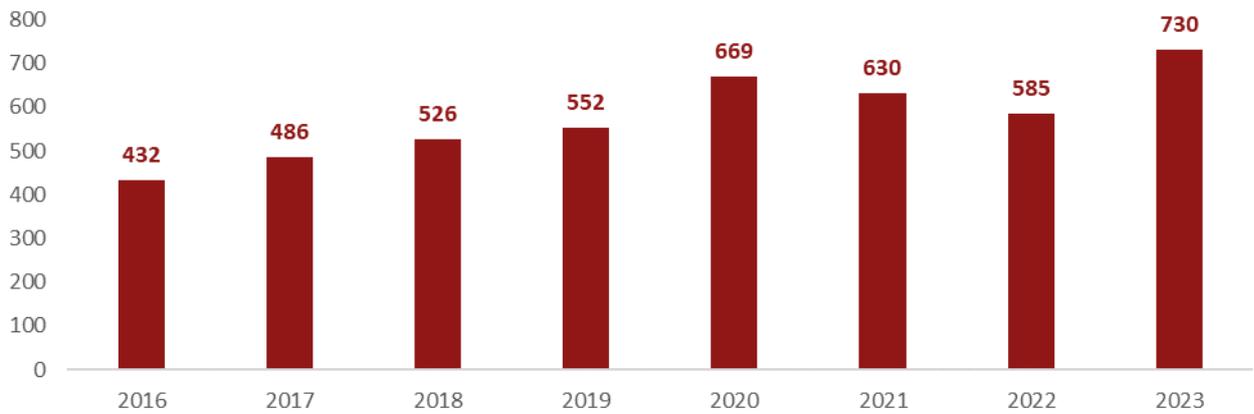
Au cours du mois de novembre, l'activité est notamment passée de 48 crémations en 2022 à 88 crémations en 2023.

Activité par type de crémation	2022	2023
Crémations adultes	577	711
Crémations personnes dépourvues de ressources	2	5
Exhumation collectivités	6	14
Exhumation familles	0	0
Total des crémations estampillées	585	730
Crémation pièces anatomiques container moins de 15 kg	23	25
Cérémonie personnalisée	3	2
Dispersion des cendres au jardin du souvenir	1	1
Location de la salle de recueillement (non suivi de crémation)	14	7
Transport local de pièces anatomiques	2	4

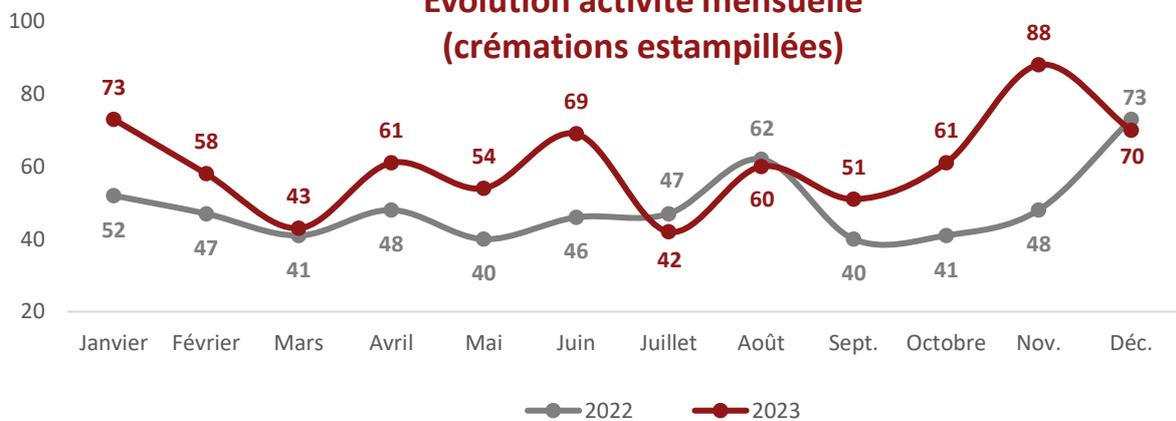
Destination des cendres	2022	2023
Remises familles ou opérateurs funéraires	0	0
Dépôt temporaire au crématorium	5	1
Dispersion au jardin du souvenir	65	128
Dispersion en pleine nature	118	145
Columbarium	134	143
Sépulture de famille (et caverne)	263	313
Total	585	730

L'observation des 8 dernières années permet de constater que l'activité du crématorium est en augmentation constante depuis le début de la DSP (+7,7% de crémations par an en moyenne depuis 2015).

Evolution de l'activité du crématorium (crémations estampillées)



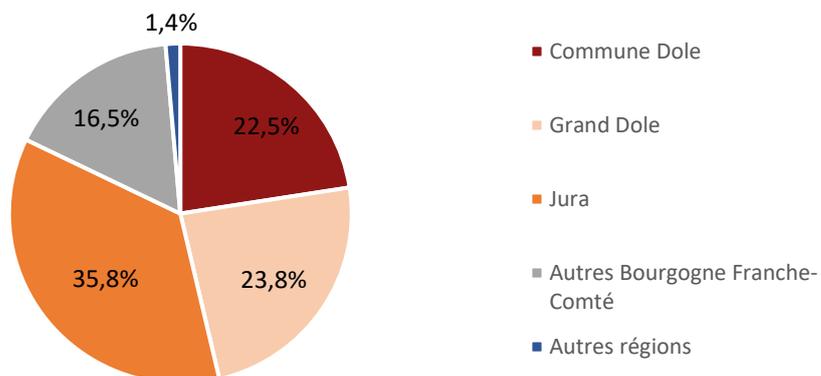
Evolution activité mensuelle (crémations estampillées)



Provenance des crémations

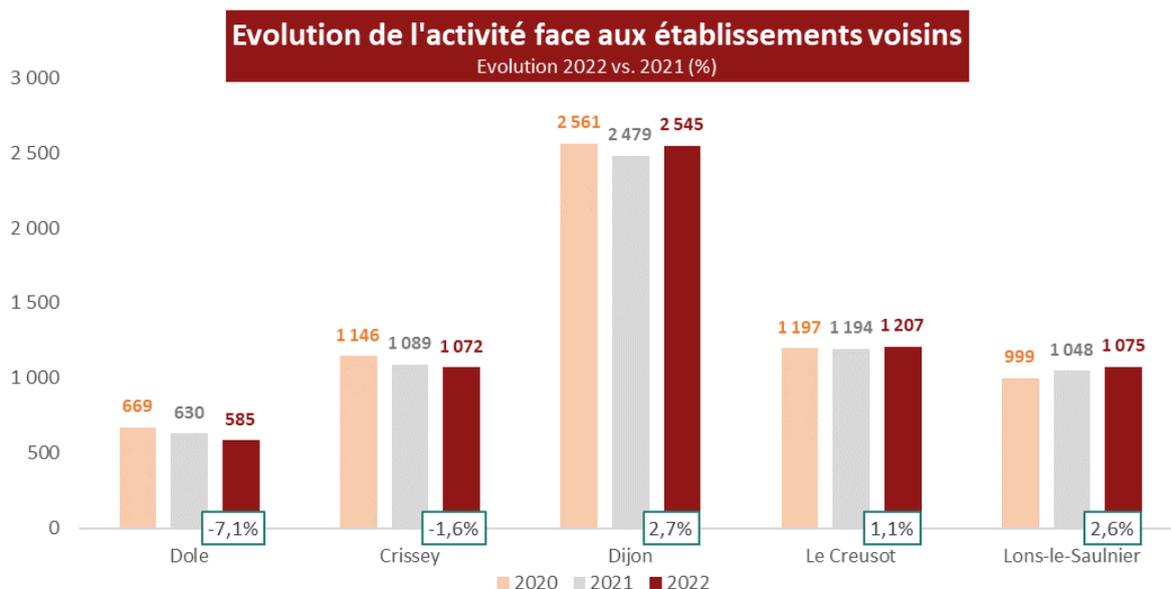
Provenance des crémations en 2023

Selon le lieu de résidence des défunts



2.5 Evolution de l'activité face aux établissements voisins

L'évolution de l'activité face aux établissements voisins sur la période 2020-2022 est présentée ci-dessous (FUNECAP EST est également gestionnaire du crématorium du Creusot). Pour rappel, les données de l'activité 2023 des autres établissements voisins ne sont officiellement disponibles qu'à partir de septembre 2024. Ne sont donc présentés ici que les chiffres 2022 (source : *Fédération Française de Crémation*).



2.6 Moyens humains

En 2023, l'équipe du crématorium était constituée de 3 salariés.

Nom	Prénom	Intitulé de poste	Niveau	Date d'ancienneté	Date de départ de la société
SERRA	Christophe	Directeur d'Etablissement	6.1	02/11/2017	n.a
STRIFFLING	Clémence	Agent de crématorium	1	01/07/2008	n.a
PASCAL	Hugo	Conducteur d'appareil	1	Temps partiel	n.a

2.6.1 Qualifications

Monsieur Christophe SERRA est titulaire du diplôme de conseiller funéraire (niveau 4) et de responsable d'agence (niveau 6). Madame Clémence STRIFFLING est titulaire de la formation diplômante d'Opérateur Funéraire (niveau 4).

2.6.2 Formations

Tous les salariés de FUNECAP EST bénéficient d'une ou plusieurs formations par an leur permettant (i) de développer leurs compétences et (ii) de se maintenir au niveau des exigences réglementaires, notamment en termes de sécurité, compte tenu de la sensibilité de cet Etablissement Recevant du Public (ERP).

Le service Ressources Humaines du siège de Funecap Groupe organise régulièrement des sessions de formation pour les salariés du crématorium. En 2022, les salariés du crématorium ont suivi les formations suivantes :

1. Christophe SERRA
 - Formation « Equipier première intervention » (16 février 2022)
 - Formation « Conducteur d'appareil de crémation » (6 avril 2022)
 - Formation « Sauveteur Secouriste au Travail » (7 décembre 2022 – valable jusqu'au 6 décembre 2024)
2. Clémence STRIFFLING
 - Formation « Equipier première intervention » (9 février 2022)
 - Formation « Conducteur d'appareil de crémation » (6 avril 2022)
 - Formation « Sauveteur Secouriste au Travail » (7 décembre 2022 – valable jusqu'au 6 décembre 2024)

Le personnel est à jour sur les formations obligatoires et n'a pas suivi de formation au cours de l'année 2023. Les prochaines formations réglementaires sont planifiées en 2024.

3. Conditions d'exécution du service

3.1 Relations avec les usagers

3.1.1. Les certifications

L'accompagnement et la satisfaction des familles ont toujours été l'objectif premier de FUNECAP GROUPE. Pour renforcer cette volonté et optimiser sa démarche d'amélioration continue, la Direction a décidé de créer une Direction Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement (dit « QHSE ») en 2020.

Les principaux objectifs de cette Direction sont :

- Identifier et déployer des bonnes pratiques métier (harmonisation),
- Mesurer, analyser et optimiser la satisfaction des familles (enquête de satisfaction),
- Planifier et réaliser des audits internes,
- Gérer les réclamations clients le cas échéant,
- Déployer des exigences normatives ISO 9001 (management de la Qualité),
- Déployer des exigences normatives ISO 14001 (management de l'Environnement),
- Identifier des axes d'amélioration et structurer nos activités en conséquence.

En 2021, votre crématorium a obtenu la certification qualité ISO 9001 (norme qualité reconnue au niveau national et international). L'objectif de cette certification est de promouvoir et garantir un niveau de qualité optimal pour l'ensemble des parties intéressées (collectivités, familles, opérateurs funéraires). Cette certification porte sur l'ensemble des crématoriums de FUNECAP GROUPE.

Les aspects environnementaux sont également pilotés par la Direction QHSE : pour aller plus loin dans cet engagement, FUNECAP GROUPE a également actuellement la certification ISO 14001 (Management de l'environnement) sur l'ensemble de ses crématoriums en juillet 2022.

Enfin, la certification ISO 50001 dédiée au suivi des enjeux énergétiques est prévue avant 2025.

3.1.2. Mesure de la qualité du service rendu

Sollicitations Familles

Les sollicitations familles parviennent à la Direction QHSE via plusieurs canaux :

- Mails
- Demandes Web via le site internet de l'établissement concerné
- Avis « Google My Business » sur la fiche établissement concernée
- Courriers
- Retours des enquêtes de satisfaction
- Remontées terrain

Le cas échéant, les réclamations suivent un process strict établi par la Direction QHSE et la Direction Générale, et donnent lieu à une réponse à la famille concernée.

Engagement de la satisfaction famille

Notre cœur de mission étant la satisfaction de nos familles, les crématoriums de FUNECAP GROUPE s'engagent à mesurer celle-ci au travers des outils suivants :

- Les avis Google My Business sur la fiche de l'établissement concerné,
- Les enquêtes de satisfaction à l'issue d'une cérémonie personnalisée par l'établissement et/ou lors de la remise de l'urne cinéraire à la personne ayant qualité pour pouvoir aux funérailles créées par la Direction QHSE.

Enquêtes de satisfaction

Chaque mois, toutes les familles dont les cérémonies sont réalisées par un maître de cérémonie du crématorium se voient remettre une enquête papier destinée à mesurer leur niveau de satisfaction selon des critères préétablis par la Direction QHSE :

Avec une recommandation Globale de 9,7/10 sur les enquêtes de satisfaction (moyenne calculée sur 290 retours de familles), les crématoriums de FUNECAP GROUPE ont à cœur de poursuivre l'amélioration continue de sa qualité de service.

3.1.3. Réclamations, litiges et contentieux

Aucune réclamation n'a été adressée au crématorium du Dole en 2023 sur l'ensemble des crémations réalisées.

Chaque réclamation qui nous parvient est examinée conjointement par le Directeur de l'établissement, son équipe et la Direction QHSE afin de comprendre la raison de l'insatisfaction.

Par ailleurs, une enquête est ouverte et un reporting est établi par la Direction QHSE pour améliorer le service public à travers ces réclamations.

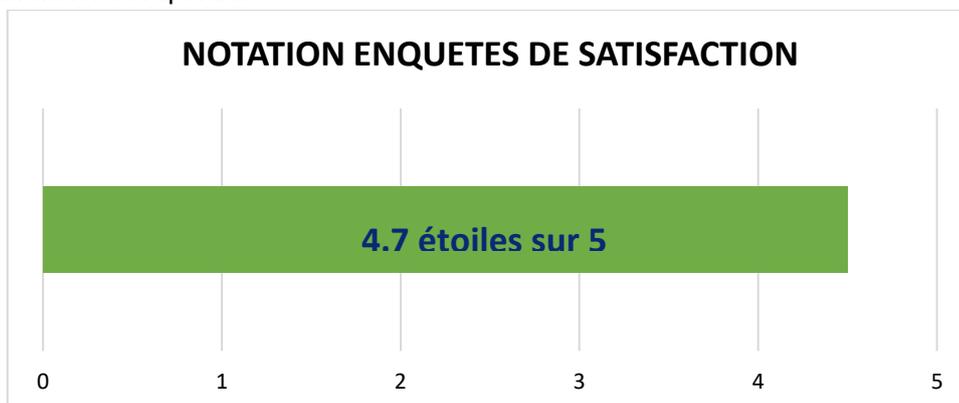
La Direction QHSE de FUNECAP GROUPE répond à chaque réclamation des familles.

Résultats annuels 2023 fiche Google : 4.8/5

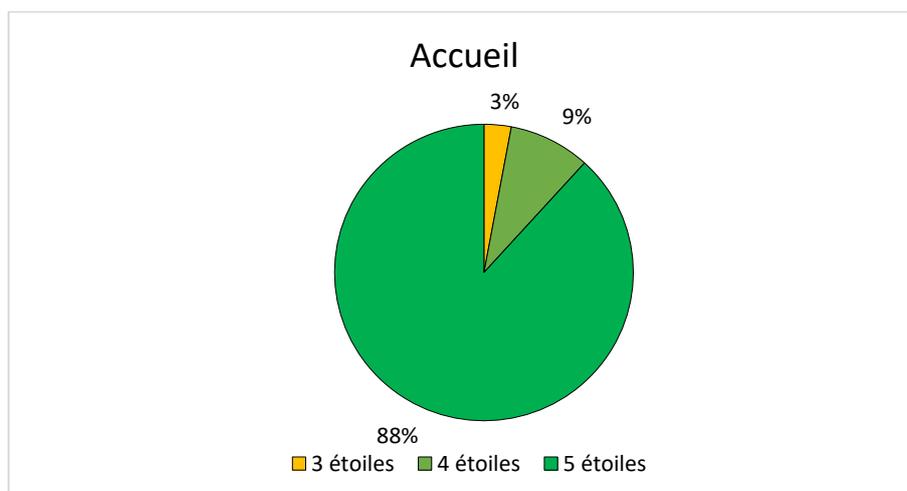
Niveau de recommandation de l'établissement : 9.5/10

Résultats annuels enquête de satisfaction : 4.7/5

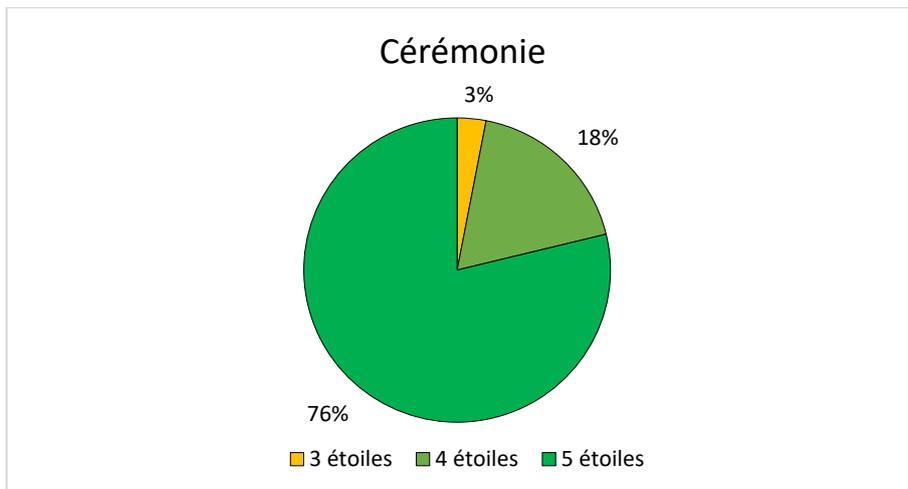
- Echantillon : 34 réponses



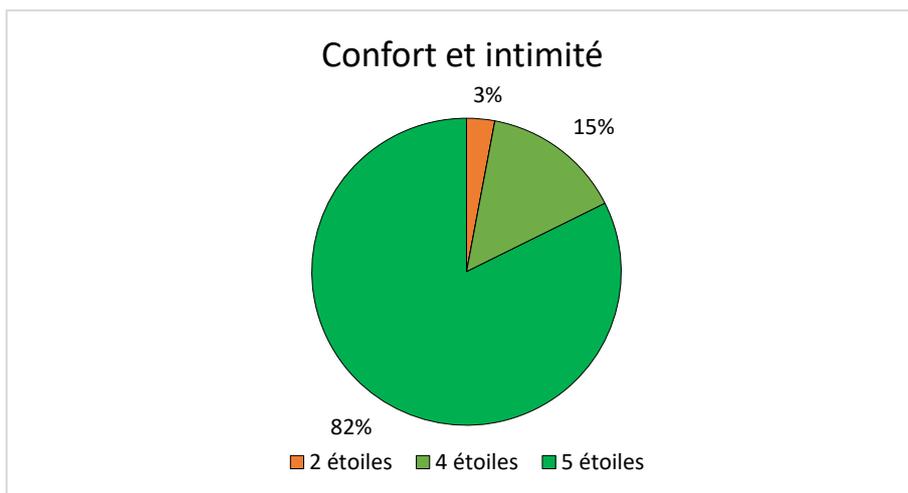
Question n° 1 : Etes-vous satisfait de l'accueil qui vous a été réservé ?



Question n° 2 : Comment évaluez-vous la cérémonie ?



Question n° 3 : Avez-vous trouvé le confort et l'intimité nécessaire dans cet établissement ?



3.2 Tarifs pratiqués par notre établissement

3.2.1 Les clauses de révisions

La formule de révision des tarifs (définie au contrat de délégation de service public à l'annexe 13) **qui permet de prendre en compte la hausse mécanique des charges d'exploitation du crématorium due aux évolutions de marché** est la suivante :

$$P = 0,15 + \left(0,2975 \times \frac{S}{SO} + 0,85 \times \frac{E}{EO} + 0,4675 \times \frac{FSD1}{FSD1o} \right)$$

Où :

Paramètres	Intitulé	Code	Valeur de la révision 2022
Energie (E)	Indice Mensuel EG Electricité Gaz et chaleur	1652143	162,351
Salaire (S)	Indice trimestriel S du salaire mensuel brut de base, ensemble des salariés	1567453	122,351
Autres charges (FSD)	Indice des frais et services divers	FSD1	149,000

Le contrat de délégation de service public prévoyait une augmentation des tarifs du crématorium de 22,82% à compter du 1er janvier 2023, conséquence d'une forte augmentation des indices liés au coût de l'énergie entrant dans le calcul de la formule d'indexation.

Funecap a proposé l'étalement dans le temps de cette révision tarifaire : une première révision de 5% a ainsi eu lieu en janvier 2023, suivie d'une révision de 4,76% en juillet 2023, le solde de 12,82% d'augmentation non appliqué en 2023 étant mis en réserve en vue d'éventuelles baisses au cours des exercices suivants.

Le décalage dans le temps de l'application de cette augmentation tarifaire a entraîné un manque à gagner de 12 604 € de chiffre d'affaires pour Funecap sur l'exercice 2023.

3.2.2 Rappel de l'ensemble des tarifs pratiqués

Tarifs du crématorium	1er janvier 2022	1er janvier 2023	1er juillet 2023
Crémation adulte	842,10 €	884,21 €	926,31 €
Crémation enfant de 1 à 12 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Crémation de moins de 1 an	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Crémation indigent domicilié dans une commune du grand	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Remise de l'urne	Inclus	Inclus	Inclus
Cérémonie personnalisée par agent du crématorium 1 heure	82,83 €	86,97 €	91,12 €
Location de la salle de convivialité	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Location de la salle de recueillement non suivie de la crémation pour les personnes n'habitant pas Dole	110,44 €	115,97 €	121,49 €
Crémation de restes exhumés de moins de 5 ans	842,10 €	884,21 €	926,31 €
Crémation de restes exhumés de plus de 5 ans	421,05 €	442,10 €	463,16 €
Crémation de pièces anatomiques inférieur ou égal à 15 kg	108,30 €	113,72 €	119,13 €
Crémation de pièces anatomiques de 30 kg ou 100L max	421,05 €	442,10 €	463,16 €
Crémation de pièces anatomiques inférieur ou égal à 60 kg ou 200L max	842,10 €	884,21 €	926,31 €
Dispersion des cendres au jardin du souvenir	39,25 €	41,22 €	43,18 €
Conservation provisoire de l'urne - forfait au-delà du 3ème mois	13,81 €	14,50 €	15,19 €

3.2.3 Gratuité pour les personnes dépourvues de ressources suffisantes

Cinq crémations de personnes dépourvues de ressources suffisantes ont eu lieu au Crématorium de Dole au cours de l'année 2023.

3.3 Principe de continuité d'exploitation

En cas de panne ou d'arrêt de l'activité du Crématorium Dole, les opérateurs funéraires locaux sont prévenus afin qu'ils puissent orienter les familles vers d'autres crématoriums voisins.

Au cours de l'année 2023, l'activité a connu une interruption temporaire de deux jours du 5 au 6 juin inclus pour effectuer la maintenance de l'appareil de crémation et de la ligne de filtration ainsi que le contrôle des armoires électriques et nettoyage ventilation.

La collectivité a été prévenue de cette courte interruption nécessaire au bon entretien des installations.

3.4 Principe de l'équilibre contractuel

3.4.1 Redevance à verser au délégant (en € HT)

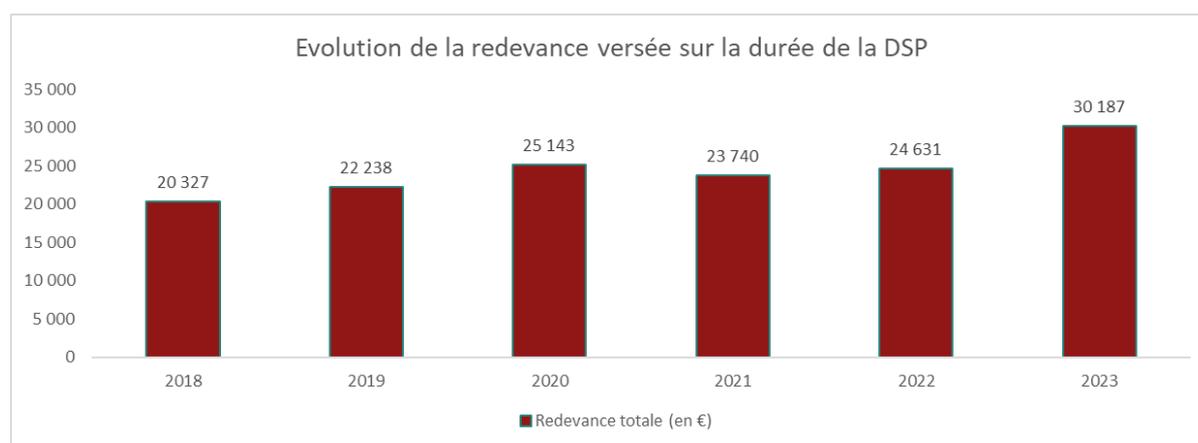
Une redevance d'occupation du domaine public est versée chaque année au délégant, conformément aux dispositions de l'article 4.5 du contrat de Délégation de Service Public.

Elle est composée d'une part fixe et d'une part variable assise sur le chiffre d'affaires du nombre de crémations adultes réalisées.

Une redevance pour frais de contrôle est également versée chaque année au délégant, conformément aux dispositions de l'article 4.5.3 du contrat de Délégation de Service Public. Pour l'année 2022, l'établissement a réalisé un chiffre d'affaires de 406 587 €, la redevance variable représente donc 16 263 €.

Pour l'année 2023, l'établissement a réalisé un chiffre d'affaires de 545 187 €, la redevance variable représente donc 21 807 €. Nous vous indiquons ci-dessous, pour rappel, le détail des redevances versées depuis l'année 2018. **En cumulé, les redevances s'élèvent à 180 624€ sur la période de la DSP.**

Montants en €	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Redevance fixe	4 781	4 840	4 899	4 958	5 019	5 080
Redevance variable	12 546	14 162	17 251	15 864	16 263	21 807
Frais de contrôle	3 000	3 236	2 993	2 918	3 349	3 300
Redevance totale (en €)	20 327	22 238	25 143	23 740	24 631	30 187
Variation de la redevance N/N-1	+15,6%	+9,4%	+13,1%	-5,6%	3,8%	22,6%
Chiffre d'affaires (CA)	313 651	354 056	431 285	396 606	406 587	545 187
Redevance (en % du CA)	6,5%	6,3%	5,8%	6,0%	6,1%	5,5%



3.4.2 Examen des avenants au contrat

Aucun avenant au contrat de délégation n'a été signé en 2023.

3.5 Principe de sauvegarde de la liberté du délégant en fin de contrat

3.4.1. Biens de retour / biens de reprise et biens propres

Les biens de retour sont les biens meubles et immeubles (terrains d'assiette des ouvrages compris), affectés à l'exploitation du service public et indispensables à celle-ci, qui reviennent à la collectivité concédante au terme du contrat. Les biens de reprise sont les biens acquis par le délégataire, qui sans être indispensables au service public, sont utiles à son exploitation et qui peuvent être transférés à la personne publique qui jouit sur eux d'un droit de reprise. Ils sont transférés en contrepartie du paiement de la valeur (valeur vénale ou valeur nette comptable généralement) si elle actionne ce droit. Dans le cas contraire, ils restent propriétés du concessionnaire.

3.4.2. Liste des engagements

La liste des engagements (emprunts, conventions, etc.) contractés pour le Crématorium de Dole est détaillée ci-dessous :

- Contrats de travail avec :
 - M. Christophe SERRA, Responsable d'établissement (temps plein)
 - Mme. Clément STRIFFLING, Agent de crématorium (temps plein)
 - M. Hugo PASCAL, conducteur d'appareil (temps partiel)
- Différentes conventions pour la crémation des pièces anatomiques avec les centres hospitaliers suivants :
 - Convention avec le Centre Hospitalier de Dole
 - Convention avec la Polyclinique du Val-de-Saône
 - Convention avec la Clinique Saint-Martin de Vesoul
 - Convention avec la Clinique le Renaison (Roanne)
- Contrat avec Engie pour la fourniture d'électricité depuis octobre 2018
- Contrat avec Engie pour la fourniture du gaz depuis septembre 2019
- Contrat avec Orthométals pour assurer la collecte, le recyclage et la valorisation des résidus métalliques produits par la crémation
- Contrat d'assurance dommages ouvrage souscrit auprès de MMA Assurances par l'intermédiaire du cabinet Condorcet
- Assurance multirisques professionnelle et responsabilité Civile Exploitation auprès de MMA Pro par l'intermédiaire du Cabinet d'assurances Condorcet pour les locaux et les équipements froid et de crémation
- Contrat d'abonnement téléphonique avec Orange pour la téléphonie fixe-mobile (téléphone fixe début du contrat en novembre 2019)
- Contrat avec la société Prodestis relatif à la maintenance des équipements de crémation (début du contrat en 2020)
- Convention avec EMTA (filiale de Veolia) pour le transport et le traitement des réactifs usagés issus du système de filtration des fumées de crémation. Ce contrat, mis en place à l'aide de la Direction QHSE de Funecap Groupe, s'est poursuivi cette année et nous permet d'aller bien plus loin que la réglementation en vigueur et d'anticiper sur ses évolutions en

assurant une traçabilité complète des réactifs issus de la crémation et de leur élimination dans le strict respect des normes environnementales.

- Convention avec la société GROS concernant l'entretien de la climatisation
- Convention avec la société JEANNEY DOMOTIQUE concernant la maintenance du portail
- Convention avec la société EUROFEU concernant l'entretien des extincteurs.

3.4.3. Collecte et retraitement des déchets métalliques

L'opération de crémation produit des résidus métalliques qui proviennent essentiellement du cercueil et des prothèses et sont principalement constitués d'acier, de chrome, de cobalt, de titane et parfois d'or en quantités infimes. Ces résidus n'étant pas assimilés aux cendres du défunt, ils sont réglementairement considérés comme des déchets et doivent donc être collectés puis traités par des prestataires spécialisés.

Comme pour l'ensemble des établissements gérés par notre groupe, la collecte, le recyclage et la valorisation de ces résidus métalliques s'effectuent dans le cadre d'un partenariat global entre Funecap Groupe et la société Orthometals - société qui suit les règles les plus strictes de traçabilité administratives et financières du secteur et de respect des normes environnementales dans le cadre d'une certification ISO 9001 & 14001.

En 2022, des dispositions légales (loi du 21 février 2022) et règlementaires (décret du 5 août 2022) sont venues préciser et encadrer l'utilisation des produits financiers issus du retraitement des résidus métalliques issus des opérations de crémation.

Tous les contrats de délégation conclus par des filiales du groupe FUNECAP sont en cours d'adaptation à ces dispositions.

Désormais, le produit financier du retraitement des résidus métalliques doit être inscrit en recette de fonctionnement du crématorium où les métaux ont été recueillis, ce produit ne pouvant être destiné qu'aux deux opérations suivantes :

- Financement de la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes ;
- Don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique.

Il appartient au gestionnaire du crématorium de publier chaque année les montants et les bénéficiaires des financements et des dons éventuellement réalisés : cette publication doit être mise à la disposition du public dans la partie publique du crématorium et être adressée à l'autorité délégante.

Dans l'hypothèse du don, celui-ci ne pourra être effectué qu'auprès d'une association ou d'une fondation figurant sur une liste établie par l'organe délibérant de l'autorité délégante après consultation du délégataire dans le cas d'un crématorium exploité en délégation de service public.

Deux collectes sont intervenues au crématorium de Dole au titre de l'année 2023 :

- Une première collecte est intervenue le 25 octobre 2022 : 441 kg de métaux ont été récoltés pour un montant net de 12.962,08 euros.
- Une deuxième collecte est intervenue le 24 octobre 2023 : 400 kg de métaux ont été récoltés pour un montant net de 6.635,30 euros.

Ainsi, le montant net du produit financier issu du retraitement des résidus métalliques au titre de l'année 2023 s'élève à 19.597 euros.

3.6 Principe de neutralité

Notre entreprise garantit **une égalité de traitement totale de tous les usagers et opérateurs funéraires.**

Chaque opérateur funéraire a reçu un tarif complet reprenant la totalité des prestations du crématorium de telle sorte que chaque famille puisse connaître à l'avance le montant des services proposés de manière exhaustive et transparente.

En ce qui concerne les cérémonies, une latitude complète est laissée aux opérateurs funéraires pour choisir l'horaire de réservation de la salle de cérémonie (sous réserve de disponibilité) qui est mise à disposition par notre personnel pour l'organisation de cérémonies ou d'hommages de toutes confessions, opinions religieuses ou philosophiques.

Notre personnel est particulièrement sensibilisé au respect des principes de laïcité et de neutralité et nous veillons au strict respect, par tous les intervenants à l'exécution du service public de crémation, des dispositions afférentes de la loi du 24 août 2021 confortant les principes de la République.

3.7 Maintenance

Au-delà des opérations de maintenance classique, FUNECAP EST a réalisé les travaux suivants au cours de l'année 2023 afin de maintenir en état les équipements existants :

- Travaux d'entretien de la toiture pour un montant de 1 220,58 € ;
- Travaux de réparation et d'entretien de la climatisation pour un montant de 9 946,72 €.

4. Les comptes

4.1 Compte de résultat de l'établissement

Les méthodes de comptabilisation, notamment des amortissements et des provisions, sont les suivantes :

- L'amortissement des immobilisations corporelles s'appuie sur la méthode « par composants » : chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre dans la limite de la durée de la DSP ;
- La méthode de comptabilisation par composants exclut la constatation de provisions pour gros entretien ou grandes révisions (art.311-2 PCG).

4.1.1. Détails des recettes de l'année 2023

Chiffre d'affaires de l'exercice 2023 (en € HT)	2022	2023	Var 2023/2022 (€)	Var 2023/2022 (%)
Cérémonie personnalisée	193	152	-41	(21,2%)
Crémation adulte	400 176	536 455	136 280	34,1%
Crémation personne dépourvue de ressources	0	0	0	n.a.
Crémation pièces anatomiques container moins de 15 kg	2 076	2 428	352	17,0%
Crémation suite exhumation cercueil de moins de 5 ans	0	0	0	n.a.
Crémation suite exhumation cercueil de plus de 5 ans	2 069	5 263	3 194	154,4%
Dispersion des cendres au jardin du souvenir (par l'agent du crématorium)	33	36	3	10,0%
Location de la salle de recueillement (non suivi de crémation)	1 288	686	-603	(46,8%)
Transport local de pièces anatomiques	83	167	83	100,0%
Chiffre d'affaires total	405 917	545 187	139 269	34,3%

En 2023, le chiffre d'affaires des crémations a augmenté de +34,3%, principalement en raison (i) tout d'abord de l'augmentation du nombre de crémations (25,2%) en raison de la fermeture de l'établissement de Lons-le-Saunier et plus marginalement (ii) de **l'effet de la formule d'indexation** des tarifs appliquée au 1^{er} janvier 2023.

4.1.2. Compte de résultat complet

Montants en €	2022	2023	Var 2023/22 (€)	Var 2023/22 (%)
Chiffre d'affaires	405 917	545 187	139 269	25,5%
Achats (y compris variations des stocks)	(37 938)	(46 445)	(8 507)	18,3%
Electricité, gaz, eau	(36 049)	(42 874)	(6 825)	15,9%
Informatique & Télécommunications (prestations)	(1 889)	(3 571)	(1 683)	47,1%
Autres services extérieurs	(77 834)	(103 418)	(25 584)	24,7%
Maintenance du bâtiment et des espaces extérieurs		(10 229)	(10 229)	100,0%
Maintenance des appareils de crémation		(26 549)	(26 549)	100,0%
Autres services extérieurs (Assurances, Locations matériels, Pressing, Honoraires, Autres prestations)		(66 641)	(66 641)	100,0%
Impôts et taxes (prestations)	(4 632)	(4 641)	(9)	0,2%
Charges de personnel	(88 591)	(94 190)	(5 600)	5,9%
Salaires	(67 237)	(71 835)	(4 598)	6,4%
Charges sociales	(21 353)	(22 355)	(1 002)	4,5%
Intérim	0	0	0	n.a.
Autres charges de gestion courante	(49 397)	(35 977)	13 420	-37,3%
Redevance d'occupation et Frais de Contrôle	(33 160)	(10 596)	22 564	-212,9%
Redevance variable sur CA	(16 237)	(25 381)	(9 144)	36,0%
Charges diverses de gestion courante	0	0	0	n.a.
Excédent Brut d'Exploitation	147 525	260 515	112 990	43,4%
Dotations aux amortissements	(78 357)	(83 882)	(5 525)	6,6%
Résultat d'exploitation	69 168	176 633	107 465	60,8%
Résultat financier	0	0	0	n.a.
Résultat exceptionnel	0	0	0	n.a.
Résultat net	69 168	176 633	107 465	60,8%

4.2 Compte rendu bilantiel sur les biens et immobilisations

Le montant des immobilisations pour l'exercice 2023 s'élève à 54 782€. Il se compose essentiellement du montant des renouvellements (dalles et relamping). Le montant des amortissements de 2023 est de 83 843€.

Libellé	Mise en service le	Fin amortis.	Durée	Px Achat HT	Amortis. Antérieur	Dotaton exercice	Amortis. cummulé	V.N.C.
EQUIPEMENT AUDIO GDE SALLE+INSTALLAT*	20/12/2014	19/12/2019	5	5454,48	5454,48	0,00	5454,48	0,00
EQUIPEMENT AUDIO SALLE VISUALISAT*+INSTALLAT*	20/10/2014	19/10/2019	5	740,23	740,23	0,00	740,23	0,00
SAMSUNG TV LED 3D 75" +INSTALLAT*	20/10/2014	19/10/2019	5	5340,06	5340,06	0,00	5340,06	0,00
SAMSUNG TV LED 3D 50" +INSTALLAT*	20/10/2014	19/10/2019	5	1173,56	1173,56	0,00	1173,56	0,00
EQUIPEMENT MEDIA CREMA +INSTALLAT*	20/10/2014	19/10/2019	5	1246,05	1246,05	0,00	1246,05	0,00
EQUIPEMENT AUDIO CREMA +INSTALLAT*	13/12/2014	12/12/2019	5	704,61	704,61	0,00	704,61	0,00
PUPITRE PROTOCOLE SALLE CEREMONIE CREMA	05/12/2014	04/12/2024	10	890,00	718,25	89,00	807,25	82,75
6 BANCS EN HETRE 1M VERNIS NATUREL BULABOIS	20/10/2014	19/10/2024	10	1320,00	1081,68	132,00	1213,68	106,32
PLACARD-FACADE-PORTES EN TRIPLI+DESSUS MEUBLE	20/10/2014	19/10/2024	10	780,00	639,18	78,00	717,18	62,82
82 ML DE CIMAISE EN TRIPLI+37 MORCEAUX BOIS +SUPPO	20/10/2014	19/10/2024	10	1342,00	1099,71	134,20	1233,91	108,09
FOUR CR 2000 XXL ATI ENVIRONNEMENT	01/12/2014	30/11/2028	14	460000,00	265520,71	32857,14	298377,85	161622,15
URNE VOLISING	01/12/2014	30/11/2024	10	280,00	226,27	28,00	254,27	25,73
4 EXTINCTEURS+SIGNALISAT*+REGISTRE SECUTIT	01/12/2014	30/11/2024	10	630,06	509,19	63,01	572,20	57,86
1 CHARIOT CATAFALQUE PORTE CERQUELS ELCYA	01/12/2014	30/11/2024	10	742,50	600,02	74,25	674,27	68,23
CHARIOT HYDROELECTRIQUE	01/12/2014	30/11/2024	10	3255,00	2630,39	325,50	2955,89	299,11
SYSTEME REMISE URNE	01/12/2014	30/11/2024	10	1613,00	1303,48	161,30	1464,78	148,22
MIROIRS ET ACCESSOIRES DIVERS	01/12/2014	30/11/2024	10	256,22	207,04	25,62	232,66	23,56
FILM DEPOUI POUR VITRES	01/12/2014	30/11/2024	10	620,00	501,03	62,00	563,03	56,97
PORTAIL AUTOPORTANT AUTOMATIQUE	01/12/2014	30/11/2024	10	14244,00	11510,67	1424,40	12935,07	1308,93
MOTORISATION DOUBLE PORTE	01/12/2014	30/11/2024	10	4354,00	3518,50	435,40	3953,90	400,10
SECHE MAINS ET TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES PRISES PROT	01/12/2014	30/11/2024	10	1815,90	1467,44	181,59	1649,03	166,87
CAMERA VIDEOSURVEILLANCE EXTERIEURE COMPLEMENTAIRE	01/12/2014	30/11/2024	10	490,00	395,97	49,00	444,97	45,03
BUT FAUTEUILS SALLE CONVIVIALITE	01/12/2014	30/11/2024	10	849,92	686,81	84,99	771,80	78,12
ELECTROMENAGER CUISINE+MEUBLES DE CUISINE	01/12/2014	30/11/2024	10	5833,33	4713,93	583,33	5297,26	536,07
MEUBLES- CHAUFFEUSE-CLAUSTRA VOILE-LOT 6 CHAISES	01/12/2014	30/11/2024	10	4054,72	3276,63	405,47	3682,10	372,62
20 BANCS BULABOIS ALAIN	01/12/2014	30/11/2024	10	5620,00	4541,56	562,00	5103,56	516,44
LUSI PROD MENUISERIE ALUMINIUM PORTE ENTREE MARQUI	01/12/2014	31/03/2042	27	5433,20	1606,58	198,78	1805,36	3627,84
NETTOYAGE CHANTIER	01/12/2014	31/03/2042	27	509,81	150,73	18,65	169,38	340,43
GROS OEUVRE- MISE EN OEUVRE BETON	01/12/2014	31/03/2042	27	1680,00	496,73	61,46	558,19	1121,81
INCORPORATION FF	01/12/2014	31/03/2042	27	30425,00	8996,37	1113,11	10109,48	20315,52
MENUISERIES ALUMINIUM	01/12/2014	31/03/2042	27	4912,80	1452,69	179,74	1632,43	3280,37
MENUISERIES VITRERIE	01/12/2014	31/03/2042	27	1250,00	369,60	45,73	413,33	834,67
SOCOTEC	01/12/2014	31/03/2042	27	9000,00	2661,22	329,27	2990,49	6009,51
TRAVAUX CONSTR.ET MODIFIQ OUVRAGE-GRDF	01/12/2014	31/03/2042	27	1178,57	348,50	43,12	391,62	786,95
BRANCHEMENT EAU LYONNAISE DES EAUX	01/12/2014	31/03/2042	27	4354,58	1287,57	159,31	1446,88	2907,70
BRANCHEMENTS ELECTRICITE ET GAZ	01/12/2014	31/03/2042	27	3502,32	1035,57	128,13	1163,70	2338,62
GROS OEUVRE AREA BATIMENT	01/12/2014	31/03/2042	27	729561,31	215723,96	26691,27	242415,23	487146,08
BULABOIS ALAIN FACT DU 15/09/14-22 BANCS	01/12/2014	30/11/2024	10	6182,00	4995,71	618,20	5613,91	568,09
INTERETS S/EMPRUNT OCT-NOV 2014 BPI FRANCE	01/12/2014	31/03/2042	27	8610,00	2545,89	315,00	2860,89	5749,11
AREA-acompte n°9+solde reception travaux	01/12/2014	31/03/2042	27	40478,55	11969,08	1480,92	13450,00	27028,55
MARECHAL TP-BORDURES ACCES+ARROSAGE AUTO+CHEMIN	01/10/2014	30/09/2024	10	5994,50	4943,00	599,45	5542,45	452,05
EMMANULE BAILLY-PLANTATION DIVERSES	20/02/2015	19/02/2025	10	6528,85	5124,20	652,89	5777,09	751,76
DIETRE-MOULURE CABLE PLEXO TRAVAUX CREMA-06/01/15	26/01/2015	25/01/2025	10	391,00	309,52	39,10	348,62	42,38
RONDOSN ENCEINTE 100V IP68+AUDIOPHONY PIED ENCEINT	22/03/2016	21/03/2019	3	961,30	961,30	0,00	961,30	0,00
JAVEL BARBIZIER ASPIRATEUR GM80C	28/09/2017	27/09/2022	5	567,30	567,30	0,00	567,30	0,00
ELCYA CHARIOT CATAFALQUE PORTE CERQUELS	16/11/2017	15/11/2022	5	937,50	937,50	0,00	937,50	0,00
ACHAT CENTRALE FUJITSU LIFEBOOK A357	10/12/2018	09/12/2021	3	608,02	608,02	0,00	608,02	0,00
2 TMI INTAL* SILENCIEUX +MOTEUR SIMU	17/09/2019	16/09/2032	13	7659,67	5030,45	1531,93	6562,38	1097,29
GUEDON REALIS* PREAU AVEC MUR ISOPHONIQ ANTI BRUI	05/08/2019	04/08/2029	10	14700,00	4997,89	1470,00	6467,89	8232,11
JEANNEY DOMOTIQUE IMMO-SYSTEME SIGNAL.VIDEOPHONE	26/11/2019	25/11/2029	10	1353,14	418,73	135,31	554,04	799,10
2 TMI INTERVENTION N°136 SONDE FUJI CAPTEUR	12/03/2020	11/03/2033	13	2922,51	1633,35	584,50	2217,85	704,66
LS PRODUCTION- SONORISATION	30/04/2020	29/04/2025	5	1267,90	675,04	253,58	928,62	339,28
Activation 218100 FH Dole Crématorium	01/01/2020	31/12/2029	10	561,62	168,48	56,16	224,64	336,98
HOMEVIDEO CONCEPT - EQUIPEMENT SALLE DE CEREMONIE	31/07/2021	30/07/2026	5	2380,83	675,77	476,17	1151,94	1228,89
BRUNEAU - ARMOIRE BASSE BOIS PORTES COULISSANTES	21/10/2021	20/10/2031	10	506,25	60,48	50,63	111,11	395,14
FP COUVERTURE- TRAVAUX CREMATORIUM DOLE	20/12/2021	19/12/2031	10	15315,00	1577,65	1531,50	3109,15	12205,85
GD SERVICES - SOLDE DALLES ERRASSE EXTERIEURE DOLE	01/01/2022	31/12/2031	10	10807,00	1080,70	1080,70	2161,40	8645,60
PAILOT MARC - FOURNITURE PAVES LED+REGLETTES LED	03/07/2022	02/07/2032	10	6069,90	301,00	606,99	907,99	5161,91
ACTIVATION TVX FH DOLE CREMATORIUM	01/01/2022	31/12/2031	10	1666,34	166,63	166,63	333,26	1333,08
ACHAT CENTRALE - LENOVO THINKCENTRE NEO 30A 22	08/06/2023	07/06/2026	3	765,00	0,00	143,92	143,92	621,08
GUEDON GERARD - COMPRESSEUR MAUGUIERE MAV 30/8	01/01/2023	31/12/2027	5	9898,00	0,00	1979,60	1979,60	7918,40
PRODESTIS - PULVERISATEUR REMPL COMPRESSEUR	01/07/2023	30/06/2033	10	23140,00	0,00	1160,17	1160,17	21979,83
PRODESTIS - PULVERISATEUR REMPL COMPRESSEUR	01/03/2023	28/02/2033	10	16185,00	0,00	1352,45	1352,45	14832,55
ETS GROS IMMOS	05/06/2023	04/06/2026	3	3881,59	0,00	740,87	740,87	3140,72
ACTIVA TRAVAUX AMENAGEMENT DOLE	01/01/2023	31/12/2032	10	912,82	0,00	91,28	91,28	821,54
				1 506 709	603 685	83 843	687 527	819 181

5. Conclusions et perspectives

Après une légère perte d'activité au cours de l'année 2022, le volume des crémations ressort en forte hausse (+ 25,2% en 2023 par rapport à l'année précédente), conséquence notamment de la fermeture du crématorium de Lons-le-Saunier durant quatre semaines en fin d'année 2023 mais également de la qualité de service délivrée par l'équipe du crématorium auprès des familles et des opérateurs funéraires.

FUNECAP
GROUPE